



MODALITES DE SELECTION COMITE ILE DE FRANCE CYCLISME

Saison 2026

ROUTE

(Mis à jour le 15/03/2026)

MODALITES DE SELECTION - ROUTE 2026

Afin d'être performant lors du Championnat de France ou sur d'autres courses dont la participation est sur sélection, il est fortement recommandé de participer à des épreuves d'un niveau proche de cette compétition, d'une part pour évaluer son niveau par rapport aux adversaires (autres que franciliens...), et d'autre part de « travailler » sur un niveau d'intensité plus élevé que sur les compétitions régionales. De plus, le choix de ces compétitions doit prendre en compte les spécificités de l'objectif (dénivelé, type de circuit, distance...).

Le Manager Technique Territorial (MTT), David LOUVET est le sélectionneur.

Coordonnées : d.louvet@ffc.fr – Portable : 06 99 15 79 81.

Le MTT effectuera son choix de **manière objective et réfléchie** parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe .

Il s'appuiera également sur les conseils des personnes de son Equipe Technique Régional ou cooptées par ses soins.

- Le MTT se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués par la FFC.
- Le ou la champion.ne régional n'est pas sélectionné.e d'office pour le championnat de France Route et sur les manches de coupe de France.
- Les qualifié-es d'office pour les championnat de France peuvent ne pas être sélectionné-es si un comportement contraire au règlement intérieur est justifié.

Toutes les convocations des sélections des coureurs seront envoyées en copie aux membres du comité directeur ainsi qu'aux présidents des clubs concernés à titre d'information.

Les sélectionné.es seront informé.es directement par le MTT ou le responsable de la sélection afin de gagner du temps.

Tout coureur refusant une sélection pour un motif non valable se verra écarter de l'équipe régionale à titre provisoire voire définitif.

Les sélections validées par le MTT seront mises en ligne sur le site internet du CIF.

La liste des remplaçants n'apparaîtra pas sur les différents documents.

La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s), ce(s) dernier-es peut (vent) être désigné-es à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

Il est formellement interdit à tous les coureurs de faire usage de produits pharmaceutiques quelconques sans autorisation préalable du médecin chargé du suivi médical de l'Equipe ou en son absence, celle du kiné responsable.

Dans tous les cas, il doit en informer le MTT lorsqu'il reçoit sa convocation.

Les athlètes ayant satisfaits aux critères énoncés ci-dessous et acceptant le règlement intérieur deviennent sélectionnables au sein du comité régional :

1. La condition physique (**état de forme**) au moment de la sélection et la marge de progression.
2. Les aptitudes physiques, techniques, tactiques par rapport au parcours et aux spécificités de l'épreuve.
3. Les résultats obtenus lors de compétitions références (courses d'un niveau proche d'un championnat de France ou de la course en question).
4. La capacité **d'intégration au collectif** et l'implication dans les stages de préparation.
5. Le **respect** du rôle défini dans la course par le MTT ou la personne responsable de la sélection.
6. Capacité à partager un objectif commun de performance de la sélection régionale et à contribuer à la réussite collective d'un membre de l'équipe.
7. Capacité d'abnégation au service d'un leader, sens important du sacrifice.
8. Capacité à s'intégrer dans un collectif et vivre en groupe.
9. Capacité de leadership et de sublimation du maillot.
10. Représentation de l'image du comité régional et de notre sport / Comportement de l'athlète.

Par ailleurs, l'Equipe Technique Régionale pourra utiliser divers processus ainsi que l'application Nolio by FFC afin de suivre les collectifs identifiés.

C'est après consultation d'un groupe de travail mis en place par la Commission Régionale Route que la communication de la sélection sera faite.

1. Modalités de sélection Dames :

Cadres techniques référents :

Arnaud VERHOOGHE (Référent Route U19 W et U23 W) – 06 86 23 93 49 – arnovhe@hotmail.com

Julien CHABA (Référent Route U15-17 W et U17 M) – 06 99 39 71 16 – j.chaba@cif-ffc.fr

Alice RIOBE (référente-adjointe Route U15-17 W)

2.1 U15 – U17 W

2.1.1 Détections et évaluations

La détection/évaluation au sein du Comité Régional doit permettre d'identifier les potentiels pour ensuite les accompagner vers le haut niveau.

Pour cela, un 1er niveau de détection est effectué au niveau départemental via des tests physiques généraux sur la période janvier/mars. Les meilleurs profils pourront ensuite être convoqués pour une évaluation des différentes qualités physiques via des tests de puissance.

2.1.2 Stages et compétitions

Des stages et regroupements pourront potentiellement être réalisés. Certains sont encore en projet (ROF du 14 Juin).

- Mardi 21 avril 2026 : stage cohésion U15 & U17 à St Quentin en Yvelines et sélection des Elles Arrivent.
- Dimanche 26 avril 2026 : Course Route de l'Ouest Féminin à Lénault (14).

2.1.3 Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les manches de la Coupe de France U15 W – U17 W des départements (participation obligatoire)
- Les manches de la Coupe de France U15 W – U17 W des départements des autres zones
- Les épreuves d'un niveau inter-régional
- Le Championnat Régional
- Les épreuves régionales
- Les résultats des tests de détection régionaux

Concernant la sélection pour le contre-la-montre, les performances seront supervisées lors des trois épreuves suivantes :

- Par la Coupe de France des Départements : sur qualification
- Quota régional : 1 coureur
- **Contre la montre U17 : le mercredi 15 juillet à 13h**
- **Epreuve en ligne : Samedi 18 juillet U15 & U17 à 14h15**

2.2 U19 W

2.2.1 Détections et évaluations

Les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux ou tests Hammers pourront être réalisés durant les vacances d'avril. Une communication spécifique sera alors élaborée à ce sujet.

2.2.2 Stages

Des stages pourront potentiellement être réalisés.

2.2.3 Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les compétitions majeures (Coupe de France, course Elites Nationale)
Participation aux Coupes de France obligatoires
- Les Championnats Régionaux
- Les résultats des tests de détection régionaux

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure, travail pour un leader...).

2.3 U23 W

2.3.1 Détections et évaluations

Dans un but d'accompagnement, les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux ou tests Hammers seront ouverts au U23 W qui souhaitent les passer. Une demande auprès du Comité d'Ile de France (iledefrance@ffc.fr) devra être formulée.

2.3.2 Stages

Des stages pourront potentiellement être réalisés.

2.3.3 Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les compétitions majeures (Coupe de France, course Elites Nationale)
Participation aux Coupes de France obligatoires

- Les Championnats Régionaux

Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...

Toute sportive des Collectifs France des disciplines de la Route, Piste Endurance, VTT XCO et Cyclo-cross ou avec un statut professionnel pourra être ajoutée à la sélection même si elle ne répond pas aux critères énoncés.

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeure (blessure, travail pour un leader...).

2.4 Elites W

2.4.1 Championnat de France Elites

Participations club pour les N1 et N2 qualifiées et les équipes professionnelles comme inscrit dans le règlement.

2.5 Informations diverses

Un contact est mis en place avec les différentes équipes et tout contact peut être fait via les référents : arnovhe@hotmail.com et julienchaba.ffc92@gmail.com.

Il est demandé aux coureuses des catégories U15 W, U17 W et U19 W (facultatif pour les U23 W) d'envoyer un résumé de leurs courses aux cadres référents après chaque compétition. Les cadres des équipes peuvent également envoyer leurs retours.

2. Modalités de sélection Hommes

Cadres techniques référents :

Julien CHABA (Référént Route U15-17 W et U17 M) – 06 99 39 71 16 – j.chaba@cif-ffc.fr

Philippe VULGAIRE (Référént Route U19 M et U23 M) – 06 01 10 18 24 – p.vulgaire@cif-ffc.fr

3.1 U17 M

3.1.1 Détections et évaluations

La détection/évaluation au sein du Comité Régional doit permettre d'identifier les potentiels, pour ensuite les accompagner vers le haut niveau.

Pour cela, un 1er niveau de détection est effectué au niveau départemental via des tests physiques généraux sur la période janvier/mars. Les meilleurs profils pourront ensuite être convoqués pour une évaluation des différentes qualités physiques via des tests de puissance.

3.1.2 Stages

Des stages et regroupements pourront potentiellement être réalisés. Certains sont encore en projet.

Regroupement #1 | Séance d'entraînement

Date / Durée : mardi 28 avril 2026 - une journée

Lieu : Comité d'Ile-de-France | Vélodrome - La Cipale

Thématique : cohésion d'équipe

Contenu de la journée : Bi quotidien (matin : à définir / Après-midi : séquence par équipe)

3.1.3 Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les manches de la Coupe de France U17 M des départements (participation obligatoire sauf décision exceptionnelle de non-représentation du CDC)
- Les épreuves d'un niveau inter-régional
- Le Championnat Régional
- Les épreuves régionales

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Concernant la sélection pour le contre-la-montre :

- Par la Coupe de France des Départements : sur qualification
- Quota régional : 1 coureur

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeure (blessure, travail pour un leader...).

Les sélectionnés seront surclassés sur 2 week-end en catégorie Open 2-3 sur des épreuves en Ile de France uniquement.

Date du championnat de France U17 :

- Contre la montre le mercredi 15 juillet à 14h39.
- Epreuve en ligne jeudi 16 juillet U17 à 13h45

4.1 U19 M

4.1.1 Détections et évaluations

Les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux ou tests Hammers pourront être réalisés durant les vacances d'avril. Une communication spécifique sera alors élaborée à ce sujet.

4.1.2 Stages

Les dates de stages sont les suivantes et serviront à préparer les 1ères sélections U19 et le Chrono 47 :

- Mercredi 22 avril et jeudi 23 avril 2026 : stage de préparation au CLM par équipes U19 (finalisation de la sélection régionale pour le Chrono 47).

4.1.3 Coupes de France

Critères de sélection :

Critères mentionnés dans la première partie du document + Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves UCI, Nationale U19, Open 1 :

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour un travail d'équipe en fonction du plan de course défini.

Calendrier 2026 :

- **5 avril** : Pévèle Carembault Classic - CDF U19
- **1^{er} mai** : Chrono 47 – CDF U19
- **2 mai** : Grand Prix Cintegabelle & Skoda Toulouse – CDF U19
- **3 mai** : Tour du Carmausin Segala - CDF U19
- **6 juin** : La Classique des Alpes - CDF U19
- **13 septembre** : Classique Puysaye Forterre - CDF U19
-

4.1.4 Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Coupes de France
- Courses U19 M UCI
- Courses U19 M Nationales
- Les CLM des courses Nationales
- Courses régionales de niveau Open 1 minimum
- Les Championnats Régionaux

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeure (blessure, travail pour un leader...).

Les Cadres Techniques se laissent également la possibilité de sélectionner des coureurs par rapport à la stratégie de course mise en œuvre lors de l'épreuve.

Comportement des coureurs U19 :

- Tout coureur déclinant une sélection auprès du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme sans motif valable (certificat du médecin et encore en vue des derniers résultats) ne sera plus prioritaire au sein des sélections régionales (Coupe de France et Championnat de France).
- Tout coureur ayant un comportement en course inapproprié envers les différents concurrents et ses coéquipiers en Nationales Juniors et sur des épreuves OPEN relevés par le Jury des Commissaires et tout officiel n'intégrera pas les sélections régionales ;
- Enfin, tout parent et dirigeant de club sollicitant l'ETR pour certains justificatifs de sélection de manière harcelante, le jeune se verra refuser toute sélection au sein de la sélection régionale. L'ETR *est juste et indépendante dans les choix qu'elle opère.

4.2 U23 M

4.2.1 Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les compétitions majeures (Coupes de France, course Elite Nationale)
- Les Championnats Régionaux

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Tout sportif des Collectifs France des disciplines de la Route, Piste Endurance, VTT XCO et Cyclo-cross ou avec un statut professionnel pourra être ajouté à la sélection même s'il ne répond pas aux critères énoncés.

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeure (blessure, travail pour un leader...).

4.3 Elites M

4.3.1 Championnat de France Elites

Participations club pour les N1, N2 et N3 qualifiées et les équipes professionnelles comme inscrit dans le règlement et sauf modification du règlement par la FFC.

4.4 Informations diverses

Un contact est mis en place avec les différentes équipes et tout contact peut être fait via le MTT et les référents : d.louvet@ffc.fr, julienchaba.ffc92@gmail.com, p.vulgaire@cif-ffc.fr et arnovhe@hotmail.com.

Afin de faciliter le travail d'identification du collectif U17 M, il sera demandé à chaque Comité Départemental de communiquer la liste des coureurs U17 M licenciés au sein du CDC.

Les remplaçants peuvent être désignés titulaires à tout moment à partir de l'annonce de la sélection, pour plusieurs raisons : blessures, autres contraintes, comportement répréhensible.

5 Projet Nolio by FFC

Depuis fin 2023, la FFC et NOLIO sont partenaires pour développer ensemble le nouvel outil numérique des clubs pour le suivi de l'entraînement de leurs licenciés, et la gestion de leurs collectifs. Cet outil puissant, sera le support du suivi des progressions des jeunes cyclistes et de la détection des potentiels. Un outil pour les clubs, pour les entraîneurs et éducateurs, pour les sportifs.

Plus d'informations sur ce projet : [CLIQUER ICI](#)

Dans ce cadre, l'ETR utilise cet outil et les cadres techniques référents pourront demander à certains sportifs d'intégrer les collectifs régionaux mis en place sur cette plateforme d'entraînement. Aucun entraînement ne sera divulgué et l'ETR aura simplement un droit de regard sur les données des sportifs. Des échanges pourront être réalisés à l'initiative des entraîneurs

Mis à jour le 15/03/2026



CONTACT COMITE D'ILE DE FRANCE DE CYCLISME

/// Président Guillaume LIENARD – g.lienard@ffc.fr ///

/// Manager Technique Territorial : David LOUVET – d.louvet@ffc.fr ///

/// Secrétaire Florence DUSEAUX – iledefrance@ffc.fr ///

Comité d'Ile de France de Cyclisme
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon – Montigny Le Bretonneux 78180
01 81 88 08 36